FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Loi ALUR : Maîtriser les compétences et obligations pour le renouvellement de la Carte T

Le 26/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Faire le point sur les évolutions juridiques de la profession
- Appréhender la notion de code de déontologie pour les professionnels de l'immobilier
- Maîtriser le changement en matière de paysage commercial, structurel et technique

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes

Jour 1 : Cadre légal et réglementaire (7 heures)

- **Matin : Introduction et évolutions législatives**
  - Présentation de la loi ALUR et autres lois récentes (ex. loi ELAN)
  - Obligations légales et responsabilités des agents immobiliers
  - Focus sur le Code de déontologie et les principes éthiques

- **Après-midi : Réglementation immobilière approfondie**
  - Analyse des contrats immobiliers (mandats, baux, compromis de vente)
  - Étude des droits et obligations des parties dans une transaction
  - Lutte contre le blanchiment d'argent : obligations et pratiques

Jour 2 : Techniques de transaction et gestion immobilière (7 heures)

- **Matin : Maîtriser les transactions immobilières**
  - Étapes clés d'une transaction immobilière réussie
  - Techniques de négociation et de conclusion de vente
  - Gestion des litiges et des réclamations clients

- **Après-midi : Gestion locative et copropriété**
  - Obligations du gestionnaire locatif et du syndic
  - Gestion des charges et des litiges en copropriété
  - Étude de cas pratiques : gestion d'un bien locatif

Jour 3 : Digitalisation et outils numériques (7 heures)

- **Matin : Transition numérique dans l'immobilier**
  - Utilisation des logiciels de gestion immobilière (CRM, ERP)
  - Dématérialisation des documents : contrats, signatures électroniques
  - Stratégies de marketing digital : annonces en ligne, réseaux sociaux

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- **Après-midi : Outils pour optimiser les performances**
  - Analyse des plateformes immobilières et leur utilisation efficace
  - Gestion des données clients et respect du RGPD
  - Étude d'outils pour améliorer la relation client et la fidélisation

Jour 4 : Développement durable et immobilier (7 heures)

- **Matin : Réglementation énergétique et éco-responsabilité**
  - Comprendre le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique)
  - Réglementations thermiques : RT 2020 et RE 2020
  - Bâtiments à faible consommation énergétique : enjeux et solutions

- **Après-midi : Intégrer le développement durable dans son activité**
  - Éco-rénovation et valorisation des biens immobiliers
  - Sensibilisation des clients aux enjeux environnementaux
  - Étude de cas : immobilier durable et attractivité des biens

Jour 5 : Perfectionnement technique et relation client (7 heures)

- **Matin : Techniques avancées d'évaluation immobilière**
  - Méthodes d'estimation des biens (comparaison, capitalisation, etc.)
  - Identifier les facteurs influençant la valeur d'un bien
  - Étude de cas : évaluation et stratégie de mise en vente

- **Après-midi : Relation client et éthique professionnelle**
  - Développer une relation de confiance avec les clients
  - Gérer les situations conflictuelles et les objections
  - Promouvoir des pratiques commerciales responsables et transparentes

Jour 6 : Synthèse et mise en pratique (7 heures)

- **Matin : Préparation à la conformité et à la certification**
  - Révision des obligations légales et administratives pour la Carte T
  - Préparation aux audits de conformité
  - Étude de cas : analyse de pratiques conformes et non conformes

- **Après-midi : Évaluation finale et échanges**
  - Réalisation d'un quiz ou d'une évaluation pratique
  - Partage d'expériences et bonnes pratiques entre participants
  - Clôture de la formation et remise des attestations

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Cette formation de 42 heures, répartie sur plusieurs jours, est conçue pour répondre aux exigences légales de la loi ALUR, tout en renforçant les compétences des agents immobiliers dans les domaines juridiques, techniques, commerciaux et éthiques.

PUBLIC VISE

Agent immobilier,Agent commercial indépendant,Dirigeant d'agence ou de réseau

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

42 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.